

A Son Excellence Madame le Premier Ministre
à Bujumbura.

C. P. I. A.

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur (Tous)
Monsieur le Représentant des Organismes internationaux
Monsieur le Président du Parti (Tous)
Monsieur le Président de la Ligue (Tous)
Monsieur l'Evêque (Tous)
Monsieur le Représentant de l'Ordre des Avocats
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle
Les Chefs d'Etat Major général de l'Armée et de la Gendarmerie

Excellence Madame le Premier Ministre,

Je viens d'apprendre que, lors de votre conférence de presse du 21-10-1995, je suis en résidence surveillée pour avoir accepté de présider un groupe de putschistes qui voulaient renverser les institutions démocratiques.

Fautes de ces accusations, puis-je, Madame le Premier Ministre, rappeler la rencontre que nous avons eue à trois au bureau de l'Etat Major général s.m.d. Votre Excellence, le Chef d'Etat Major général le Colonel Pitomagu et moi-même.

En fait, Vendredi le 22-10-1995, dans la recherche des voies et moyens de gérer la crise qui avait débüté du 20-10-1995, guidé par l'esprit de transparence, nous nous sommes rencontrés

L'honneur d'Abushinjangatale m'a demandé de ne pas me dérober face à des situations aussi graves.

3. Dans la première rencontre faite avec le groupe d'officiers et d'autres responsables de l'Etat-17g dans l'après-midi du jeudi le 22-10-93 nous nous sommes convenus :

- d'expliquer aux troupes qu'il faut absolument abandonner cet esprit mutin de conquête et de pouvoir.

- tout faire pour assurer la paix sur tout le territoire national.

- d'assurer la sécurité aux autorités politiques et leurs familles.

- d'assurer le commandement des troupes afin d'éviter des actions indignes dans les populations.

- de trouver tous les mécanismes et d'appliquer de la constitution dans toutes les actions à mener.

- de trouver un cadre dans lequel traiter de toutes ces questions en attendant le retour des autorités politiques aux prérogatives de gérer la nation. Il avait été proposé qu'il y ait un conseil auquel seraient associés d'autres partenaires sociaux.

- d'identifier les disparus suite aux échanges de coups de feu dans la nuit du 21-10-93, afin de informer la population de la catastrophe et de conserver les corps des morts en attendant

de prendre des mesures pour assurer la sécurité des populations et des biens sur tout le territoire. C'est ainsi qu'il est sorti un communiqué des certaines insipérisions et lacunes se sont manifesté par la suite à cause de la non maîtrise de la situation, dans tous ses détails.

5. Sa rencontre avec les ambassadeurs de la C.E.F. il a été montré le souci de mettre en application les recommandations issues de ces rencontres qui se résument à :

- assurer la sécurité sur tout le territoire
- Chercher des voies et moyens de retour à la légalité constitutionnelle.
- mener des contacts avec ~~les~~ les membres du gouvernement pour la reprise de la gestion de l'Etat.

Il a été expliqué qu'il au lieu de mettre sur pied un conseil ~~ad hoc~~ a été préféré un comité de gestion de la crise qui se situait uniquement au niveau de l'Etat Major général et auquel il a été associé.

6. Sa rencontre avec les représentants des Eglises a abouti aux recommandations identiques à celles des autres.

Par suite le Premier Ministre, de ces remontrances, se me voir pas comment le gouvernement m'aurait d'avoir dirigé un groupe de putschiste; au contraire.

-7-

- Nous nous sommes alors convaincu qu'il fallait une réunion samedi matin le 23. 10. 93 avec les différents groupes et quelques membres du gouvernement que vous aviez promis de contacter. Je me suis précipité pour exécuter vos ordres, malheureusement j'ai appris par après que vous aviez préféré rejoindre les autres membres du gouvernement à l'ambassade de France au lieu de venir dans cette rencontre que votre excellence vient de qualifier de putschistes par la suite alors qu'ils avaient serti de vos félicitations dans notre rapport du 22. 10. 1993 et avant que vous n'ayez été au contact avec les autres ministres de l'ambassade de France.

Sus-je alors condamnable, Madame le Premier Ministre, pour avoir obéi à vos ordres, Sus-je poursuivi pour cet esprit d'obéissance que j'ai manifesté? Ou alors fallait-il laisser se paralyser les institutions du pays?

D'après vos déclarations il fallait me laisser tuer. Dans cette hypothèse, je me demandais dans quel état se trouverait actuellement le gouvernement. Les hommes dont vous parlez qui auraient été contactés, sollicités pour la même tâche et qui auraient refusé, je suis très heureux de l'apprendre!

Madame le Premier Ministre, ces différentes déclarations ont interloqué la population contre moi personnel et ma famille. Je suis chrétien et crois qu'un jour la puissance du Seigneur établira le degré de responsabilité de chaque personne. Je le, pour l'intérêt de la nation l'avenir donnera raison ou tort à mon attitude qui n'a pas cautionné la démarche des partisans mais m'a été plutôt celle de sauver la démocratie, le peuple et la nation burundaise de la grave crise institutionnelle due aux événements sanglants de 1972/73.

Madame le Premier Ministre, si je en résidence surveillée ce n'est pas que je ne connaissais pas d'ambassade où m'exiler en attendant la normalisation de la situation par d'autres. Comment qualifierais-je ce genre de patriotisme? Non, mon âme et ma conscience ne se reprochent de rien. Je suis plus fier d'avoir fait à ma tâche quand j'ai tout fait pour rétablir le gouvernement dans ses droits pendant qu'il était obscur et dispersé.

Cependant, tout le monde aura constaté que ce n'est pas de la manière que de bonnes actions se paient. Je ne regrette de rien

-M-

condamner même. Cela n'est qu'un
trompeuil de l'opinion déjà montée
contre moi par le gouvernement.

J'ose espérer, Madame le Premier Ministre
que la vérité, dont du signeur, sera
stabilisée. En ce qui me concerne, j'ose
encore affirmer à haute voix, que
je ne mâchurai jamais la vérité et
que je n'y ne piétinerai jamais les
vertus d'Umushingantake.

Fait à Nyumbura le 01-11-1993

Nyze François

Représentant du Peuple

